



## Centre de santé Parcours d'Exil

4 avenue Richerand 75010 Paris

Tél : 01 45 33 31 74

Fax : 01 45 33 53 61

Email : [contact@parcours-exil.org](mailto:contact@parcours-exil.org)

[www.parcours-exil.org](http://www.parcours-exil.org)

# Charte éthique Parcours d'Exil

2019

## Notre mission

L'association Parcours d'Exil gère un centre de santé à Paris où sont dispensés gratuitement des soins médicaux et psychologiques pour les personnes en exil qui ont été victimes de tortures, de violences d'Etat ou d'atteintes graves aux Droits de l'Homme.

Le centre de soins accueille de façon inconditionnelle les patients, hommes et femmes, adultes ou enfants, quels que soient leur statut administratif ou leur couverture par l'assurance maladie.

Parcours d'Exil leur offre une prise en charge globale, avec des soins médicaux, psychologiques, ostéopathiques et d'art-thérapie ainsi que des activités d'insertion, dont le but est de révéler, au terme d'un travail de « reconstruction », tout le potentiel et les ressources de ces personnes.

L'association Parcours d'Exil propose également une activité de formation des professionnels à la reconnaissance des symptômes du traumatisme et à l'accompagnement des victimes.

## Nos valeurs fondamentales

### Accueil et respect

L'accueil et l'accompagnement avec bienveillance et compassion constituent le fondement de la prise en charge de Parcours d'Exil. Les personnes sont accueillies quels que soient leur statut administratif, et sans distinction d'origine, d'opinion, de religion, de sexe et d'orientation sexuelle.

Compte tenu de leur fragilité, les patients sont accueillis par le thérapeute ou le bénévole même en cas de retard important.

Le respect des patients est la base de toute intervention au centre de santé Parcours d'Exil. Le patient est respecté dans ses croyances, ses choix et sa dignité. Ce respect



## Centre de santé Parcours d'Exil

4 avenue Richerand 75010 Paris

Tél : 01 45 33 31 74

Fax : 01 45 33 53 61

Email : [contact@parcours-exil.org](mailto:contact@parcours-exil.org)

[www.parcours-exil.org](http://www.parcours-exil.org)

commence lors de la prise de rendez-vous et se poursuit jusqu'à la fin de la prise en soins.

Aucune pression psychique, morale, spirituelle et physique n'est acceptée.

### **Confidentialité**

La confidentialité des entretiens est totale. La pratique s'appuie sur l'écoute, la compassion, le soin, le conseil, dans le respect absolu du patient.

Le respect de la confidentialité est indispensable à la relation de confiance. Les intervenants travaillent dans un souci de discrétion avec le patient lui-même, et lors des échanges entre professionnels.

La confidentialité impose qu'aucun patient ne peut être utilisé à des fins journalistiques ou de communication.

### **Compétence et responsabilité**

Les intervenants du centre de santé, salariés comme bénévoles, mettent leurs compétences et leurs expériences au service des patients. Ils bénéficient tous d'une formation dispensée au centre de santé Parcours d'Exil ou dans un autre organisme reconnu, permettant de faire évoluer leur pratique en l'adaptant aux spécificités de l'accompagnement des victimes de torture et d'atteintes graves aux droits humains.

Les intervenants restent dans leur champ de compétences. Ils ont conscience de l'importance et de l'impact de leur intervention sur le patient et sur le travail de l'équipe, et effectuent leur travail avec une conscience aiguë de leurs responsabilités.

La formation continue des professionnels de santé est fortement encouragée. Toute innovation en termes de pratiques médicales ou psychothérapeutiques devra, pour être mise en œuvre, être validée et discutée en réunion thérapeutique et validée par le médecin chef de service

Aucune recherche, aucune intervention faite en utilisant le travail du centre ne peut se faire sans l'accord du médecin chef de service et du délégué général.

### **Travail en équipe**



## Centre de santé Parcours d'Exil

4 avenue Richerand 75010 Paris

Tél : 01 45 33 31 74

Fax : 01 45 33 53 61

Email : [contact@parcours-exil.org](mailto:contact@parcours-exil.org)

[www.parcours-exil.org](http://www.parcours-exil.org)

Les salariés et les bénévoles s'engagent à travailler ensemble dans un esprit d'équipe dont le but est l'intérêt du patient. Chaque patient se voit proposer une prise en charge ou un accompagnement individualisé et le plus adapté possible à ses besoins, dans la continuité des interventions.

La participation aux réunions d'équipe et des réunions thérapeutiques est obligatoire. Ces réunions permettent à chacun d'échanger sur son activité, de faire part de ses remarques ou de ses besoins et d'aborder les difficultés qu'il/elle rencontre lors de l'accompagnement des patients.

Les dossiers médicaux sont tenus de façon claire et précise afin de favoriser la continuité des soins, dans le respect du secret professionnel.

### **Déontologie**

La confiance des patients ne peut en aucun cas être utilisée à des fins personnelles. Aucune relation personnelle ne peut s'instaurer entre l'accompagnant et le patient dans le cadre de la poursuite d'une relation thérapeutique.

Aucune sortie individuelle avec un patient, en dehors des sorties organisées par le centre n'est autorisée.

Aucun don d'argent, prêt ou autre n'est envisageable.

Les thérapeutes doivent veiller avec attention à leur implication émotionnelle, aux projections personnelles, aux attentes et désir, particulièrement à ceux de puissance vis-à-vis des patients. Ils doivent être vigilants quant à l'impact que la violence des récits des patients peut avoir sur eux. Face à cette difficulté, les intervenants sont invités à en discuter avec le médecin chef qui peut proposer une intervision, voire une supervision.

Les locaux de Parcours d'exil sont réservés exclusivement aux patients suivis par le centre de santé.

### **Pratique professionnelle**

La pratique médicale au centre de santé Parcours d'Exil s'adapte à la pratique particulière du soin des victimes d'atteintes aux droits humains, et évite tout examen pouvant entraîner des reviviscences traumatiques. Si certains examens s'avèrent indispensables pour la santé des patients, ils sont prioritairement effectués par un professionnel intervenant en dehors du centre de soins.



## Centre de santé Parcours d'Exil

4 avenue Richerand 75010 Paris

Tél : 01 45 33 31 74

Fax : 01 45 33 53 61

Email : [contact@parcours-exil.org](mailto:contact@parcours-exil.org)

[www.parcours-exil.org](http://www.parcours-exil.org)

### **Protection des mineurs**

Les principes précédents s'appliquent également aux patients mineurs. Les thérapeutes se doivent de respecter les articles du Code de Déontologie relatifs à leur prise en charge. Une attention particulière sera portée au respect du secret médical des mineurs non accompagnés et au recueil de leur consentement vis-à-vis de l'accompagnement proposé.

Parcours d'Exil adhère et s'engage à défendre les droits définis dans la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Les mineurs non accompagnés nécessitant une prise en charge médico-psychologique personnalisée seront reçus de façon prioritaire dans les jours ou semaines qui suivent la demande de prise en charge.